



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 4 octobre 2023

Procès-verbal

Présents

Membres parents : Alexandre Lachapelle, Chantal Marleau-Patry, Claudia Langevin Robertson, Maude Marquis-Bissonnette, Alessandra Joyal-Boudreau, Cynthia Lachance,

Membres parents substitués : Dominique Trottier

Membres personnel enseignant : Suzanne Gonthier, Lucie Cyr, Maude Heafey

Membre personnel du SDG : Rachel Hébert

Représentantes OPP : Perrine Guérout et Jana Régimbal

Direction : Line Sévigny et Caroline Saumure

Absents

Membre parent absent : Myriam Brouard

Membre du personnel enseignant absent : Chantal Guénette

Membre de la Fondation du Grand-Boisé: Monica Donnelly

1. **Préliminaires**

1.1 Présences et ouverture de la séance

Mme Line Sévigny ouvre la séance à 18h32 et souhaite la bienvenue aux participants à cette première rencontre du Conseil d'Établissement de l'année scolaire 2023/2024 qui se tient en présentiel au sein de l'école.

Un tour de table est effectué afin que les membres se présentent.

Mme Saumure se présente également, elle est la future directrice de Grand-Boisé qui entrera en poste le 23 octobre 2023. Mme Saumure note que la transition entre elle-même et Mme Sévigny se passe bien avec une bonne collaboration.

1.2 Vérification du Quorum

Mme Line Sévigny constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour est faite par Mme Sévigny. Aucune modification n'est apportée.

Adoption proposée par Mme Lucie Cyr et appuyée par M. Alexandre Lachapelle.

CE-20231004-01 Adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 7 juin 2023

Mme Sévigny demande qu'il soit ajouté au point 3.3 que le bilan du plan de lutte contre l'intimidation fut présenté au CÉ.

L'adoption du PV amendé est proposée par Mme Chantal Marleau-Patry et appuyée par M. Alexandre Lachapelle.

CE-20231004-02 Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 7 juin 2023

Aucun suivi n'est discuté.

1.6 Période d'intervention du public

Mme Perrine Guéroutl soulève la question de l'application non uniforme ou cohérente des règles régissant l'heure du diner des élèves. En effet, elle note que certains surveillants semblent adopter une approche plus stricte que celle édictée par l'école et imposent un silence absolu aux élèves durant toute l'heure du diner, interdisent sans dérogation de se rendre aux toilettes, recourent à ce qui peut être qualifié de punition collective ou à des punitions stigmatisantes. Elle souhaiterait que le CÉ reconfirme les règles régissant l'heure du diner et demande qu'un rappel soit fait aux surveillants. Elle note au passage que cette question n'a aucunement pour but de jeter le moindre discrédit sur le travail de tous les surveillants ou de Mme Rachel Hébert qui n'est nullement mise en cause ici.

Mme Sévigny note qu'une formation fut offerte aux surveillants en début d'année scolaire durant laquelle les règles applicables lors du diner furent clairement expliquées et que lorsque des parents la contacte elle ou Mme Hébert à la suite d'incidents ou des questions sur des événements qui ont lieu sur l'heure du midi, un suivi immédiat et ciblé et systématiquement fait. Mme Sévigny note qu'un suivi auprès des surveillants et les rappels nécessaires seront faits sur ce point.

2. Adoption et approbation

2.1 Règles de régie interne (art. 67)

Mme Line Sévigny présente le document détaillant les règles de régie interne. Il est ajouté en page 3 du document les dates proposées pour les réunions du conseil d'établissement pour 2023/2024 :

Mercredi 4 octobre 2023 / mercredi 15 novembre 2023 / mercredi 13 décembre 2023 / mercredi 7 février 2024 / mercredi 10 avril 2024 / mercredi 8 mai 2024 / mercredi 12 juin 2024.

L'adoption du document règles de régie interne et du calendrier des rencontres est proposée par M. Alexandre Lachapelle et appuyée par Mme Alessandra Joyal-Boudreau.

CE-20231004-03 Adopté à l'unanimité.

2.2 Attribution des rôles (art. 67)

2.2.1. Présidence

M. Alexandre Lachapelle se propose au poste de président du CÉ, sa candidature est appuyée par Mme Cynthia Lachance.

CE-20231004-04 Adopté à l'unanimité.

2.2.2 Vice-Présidence

Mme Cynthia Lachance se propose en tant que vice-présidente du CÉ, sa candidature est appuyée par Mme Maude Heafey.

CE-20231004-05 Adopté à l'unanimité.

2.2.3 Secrétariat

Mme Perrine Guérout se propose pour agir en tant que secrétaire bénévole auprès du CÉ.

Mme Alessandra Joyal-Boudreau propose la nomination de Mme Guérout en tant que secrétaire du CÉ, Mme Claudia Langevin Robertson appuie.

CE-20231004-06 Adopté à l'unanimité.

2.3 Adoption du calendrier des rencontres du CÉ

Point discuté conjointement avec le point 2.1 règles de régie interne, le calendrier fut adopté par la résolution CE-20231004-03.

2.4 Budget annuel de fonctionnement du CÉ (art. 66)

Mme Sévigny explique que le ministère alloue un budget annuel de fonctionnement du CÉ de 750 \$. Le CÉ propose de répartir ce montant comme suit 250 \$ seront réservés à des frais de gardiennage potentiel – 250 \$ serviront à fournir la papeterie et les fournitures nécessaires au fonctionnement du CÉ – et 250 \$ sont alloués à l'achat du repas organisé lors du dernier CÉ de l'année scolaire.

Proposé par Mme Claudia Langevin Robertson et approuvé par Mme Alessandra Joyal-Boudreau.

CE-20231004-07 Approuvé à l'unanimité

2.5 Plan de lutte 2023-2024 (art.77)

Mme Line Sévigny présente le document 'plan de lutte contre l'intimidation et la violence'. Elle explique que le nouveau canevas de ce plan de lutte a été fourni par le CSSPO pour répondre aux encadrements légaux du document et de ses actions. Ce plan de lutte a pour mission d'adresser les vulnérabilités identifiées par le QSVE-R.

Mme Sévigny note que la lutte contre la violence à caractère sexuel est une nouvelle composante qui fut ajoutée par le ministère.

Mme Sévigny fait lecture du document paragraphe par paragraphe.

Mme Sévigny conclut qu'un nouveau QSVE-R sera organisé en mars 2024 et que les réponses obtenues montreront si les actions mises en place ont eu les effets escomptés.

Mme Sévigny confirme – suite à une question de Mme Claudia Langevin Robertson – que le transport scolaire est inclus dans le QSVE-R et le plan de lutte.

Mme Dominique Trottier propose son expertise autour des questions d'identité de genre et de violences sexuelles lors de la mise en œuvre du plan de lutte.

Mme Saumure indique que les adultes intervenants auprès des élèves de l'école sont invités à suivre une formation à ligne afin de pouvoir se former à recueillir la parole d'un enfant victime.

L'adoption du plan de lutte est proposée par Mme Claudia Langevin Robertson et appuyée par Mme Maude Heafey.

CE-20231004-08 Approuvé à l'unanimité

2.6 Activités éducatives et sorties scolaires (art.87)

Mme Sévigny propose le retour de l'activité 'sciences en folie'. Cette activité sera proposée au prix de 201.50 \$ pour une durée de 8 semaines et se déroulera les mercredis midi.

Mme Hébert note que les activités extrascolaires du midi ajoutent une charge significative sur le travail des surveillants afin d'assurer que les élèves assistent aux activités. Mme Maude Heafey note qu'il pourrait être demandé aux enseignants d'afficher une liste dans leur classe reprenant par jour de la semaine, le nom des élèves qui doivent assister à des ateliers le midi.

L'approbation de cette activité est proposée par Mme Cynthia Lachance et appuyé par Mme Maude Heafey.

CE-20231004-09 Approuvé à l'unanimité

Mme Sévigny propose la création d'un club d'échec organisé par 'Echecs&Mat+'. Cette activité sera proposée au prix de 80 \$ pour une durée de 8 semaines et se déroulera les lundis midi.

L'approbation de cette activité est proposée par Mme Claudia Langevin Robertson et appuyée par Mme Dominique Trottier.

CE-20231004-10 Approuvé à l'unanimité

Mme Sévigny demande au CÉ l'autorisation d'organiser une sortie pour les 4e – 5e et 6e années au Centre Meredith à Chelsea le 20 octobre 2023 de 10h à 11h afin de se rendre à la conférence sur le parcours d'une nageuse olympique. Le coût du transport sera payé par les mesures ministérielles, mais le CÉ doit valider la sortie de l'école durant les heures de cours.

L'approbation de cette activité est proposée par Mme Claudia Langevin Robertson et appuyée par M. Alexandre Lachapelle.

CE-20231004-11 Approuvé à l'unanimité

3. Mot de la directrice

3.1 Nouvelles récentes

Mme Line Sévigny informe le Conseil d'Établissement des nouvelles suivantes :

- L'école accueille cette année 504 élèves répartis dans 22 groupes.
- La fin de la grève du transport scolaire a permis de retrouver une fin de journée 'normale' ce qui est apprécié de tous.
- Le cross-country qui s'est déroulé ce jour fut un événement majeur qui est une activité signature de l'école qui est grandement appréciée des élèves. Cette année les enseignants n'ont pu organiser l'événement en raison des moyens de pression, mais des parents bénévoles sont venus organiser le tout sous l'égide de l'OPP. Mme Sévigny tient à remercier tous les parents bénévoles et Mme Hébert – alias DJ Rachel- pour l'organisation et l'ambiance apportées à cet événement.

3.2 Projet éducatif (art.75)

Mme Sévigny note que le travail se poursuit et que le projet éducatif sera présenté au plus tard en décembre 2023 au CÉ.

3.3 Normes et modalités (art.96.15)

Les documents ont été envoyés au CÉ à titre informatif.

4. Mot des représentants

4.1 Mot de la présidente de la Fondation du Grand-Boisé

Mme Monica Donnelly - nouvellement élue présidente de la Fondation à la suite de la retraite de Mr Gibert Couture - est absente.

4.2 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO

Mme Myriam Brouard est absente, mais aucune réunion du comité de parents du CSSPO n'a eu lieu depuis la rentrée scolaire.

4.3 Mot des représentantes de L'OPP

- Mme Jana Régimbal que les jeudis pizza ont recommencé avec 320 élèves inscrits, ce qui représente nos plus grosses commandes depuis que l'OPP organise ces diners.
- Elle indique aussi que le mini-basket recommence cette semaine avec une centaine d'enfants inscrits répartie en 6 équipes.
- Mme Régimbal annonce que les commandes pour la collecte de fonds 'citrouilles et paniers de légumes' sont maintenant ouvertes et que les familles de notre école pourront aller récupérer leur panier et citrouille la fin de semaine du 21/22 octobre directement à la ferme L'éco des Champs.
- Mme Perrine Guérout présente à titre informatif le calendrier proposé par l'OPP pour les campagnes de financement pour l'année 2023/2024 qui fut accepté par le CÉ du 7 juin 2023 afin de commencer à discuter avec les fournisseurs potentiels afin d'obtenir les meilleures conditions pour la mise en place des campagnes.
- Mme Guérout demande au CÉ l'approbation de l'autorisation à dépenser pour le comité reconnaissance qui a pour mission de souligner et remercier le personnel de l'école pour leur beau travail et exprimer la reconnaissance des parents. L'autorisation de dépenser demandée ici a pour but de sécuriser le comité quant au fait que les demandes de remboursement légitimes seront certaines d'être autorisées et les sommes rembourser jusqu'à concurrence de 1200 \$ par an. Si le comité dépense moins, les sommes ne seront évidemment pas réclamées. Cette année le contexte économique nous laisse anticiper une hausse des prix de certains produits ou services. C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir dépenser jusqu'à 1500 \$ pour pouvoir mener à bien les mêmes actions que l'an dernier. Toutefois reconnaissant que le budget de l'école n'ayant pas augmenté proportionnellement au coût de la vie, nous avons cette année décidé de vous demander une augmentation de 200\$ par rapport à l'an dernier et l'OPP prendra 300 \$ de ses fonds propres.
- Mme Perrine Guérout explique ensuite que l'OPP a pris contact avec le centre Meredith à Chelsea afin d'organiser en parascolaire des cours 'seul à la maison' pour les enfants à partir de 9 ans. Ces cours auraient lieu à l'école, un jour par semaine de 15h à 17h pendant 8 semaines. Beaucoup de parents nous ont exprimé un intérêt pour que de tels cours soient offerts à l'école. Le centre Meredith nous propose un partenariat : ils se chargent de l'organisation des cours qui auront lieu dans les locaux de l'école et demandent aux parents une participation de 100 \$ par enfant pour les 8 semaines. L'OPP recevrait 25 \$ par enfant inscrit aux cours. Les 25 \$ par enfant seraient versés au fonds 3 et pourraient être ajoutés aux autres montants récoltés jusqu'à fin 2023 afin d'allouer un montant par classe afin d'améliorer leur espace avec soit un tapis, une bibliothèque, une affiche, etc...

Mme Dominique Trottier propose que le CÉ approuve les activités proposées par l'OPP, Mme Lucie Cyr appuie.

4.4 Mot du personnel enseignant

Mme Lucie Cyr note que le cross-country organisé ce jour avec le soutien des parents bénévoles fut un énorme succès. Elle remercie l'OPP et les parents pour leur implication.

Mme Cyr rapporte aussi qu'elle a réussi à faire participer 8 classes de l'école à son défi 'têtards' : les classes doivent élever des têtards.

Mme Maude Heafey note que malgré la fin de la grève du transport scolaire, les retards matinaux sont encore très nombreux perturbant le début des cours.

4.5 Mot de la représentante du service de garde

Mme Rachel Hébert fait rapport des informations suivantes :

- 220 enfants sont inscrits au service de garde cette année. Ils sont répartis dans 11 groupes.
- Le défi de recrutement de surveillants et d'éducateurs est important et problématique.
- Acti-leaders : 120 élèves ont participé à la formation qui s'est achevée lundi. Les activités viennent juste de démarrer et les animations sont destinées aux élèves de maternelles et premier cycle. Chaque acti-leader sera responsable de préparer à peu près une activité par mois.
- Mme Hébert a repris les publications sur la page Facebook de l'école et a mis à jour la page internet de l'école.

5. **Varia**

Mme Sévigny note que ce CÉ était son dernier en tant que Directrice de l'école et remercie le CÉ de sa collaboration au cours des dernières années.

Le CÉ tient à remercier Mme Sévigny pour son travail et son apport à l'école qui ont fait une vraie différence au sein de l'école.

6. **Correspondance**

Aucune

7. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

Proposé par Mme Maude Heafey et appuyé par M. Alexandre Lachapelle.

CE-20231004-13 Adopté à l'unanimité

Alexandre Lachapelle
Président

Line Sévigny
Directrice

Perrine Guérault
Secrétaire